
Compte Rendu de réunion de la Commission Formation et Sécurité à St-Auban le 23 et 24 mai 2019

LES PARTICIPANTS

- Jean-Philippe Varnier
- Yves Blondé
- Claude Briend-Marchal
- Lucien Rochet
- Véronique Chiti
- Gérard Herbaud
- Michel Mioche
- Jasmine Graff
- François Besse
- Francis Clar
- Michel Jacquemin
- Christophe Marco Trullenque
- Roger Eyrier

Invités : Luc Guillot

Ouverture de la réunion à 09h00 le 23 mai.

MISE A NIVEAU DES INFORMATIONS

- Le point sur le passage en DTO de nos associations. La DSAC nous a fourni un état à jour des DTO vol à voile. Il reste une trentaine de clubs qui ne sont pas DTO pour l'instant. Nous allons les contacter pour les aider si besoin dans leur démarche.
- Point sur le dossier Simulateur/Réalité virtuelle. Une commande de 2 à 3 simus est prévue pour l'armée de l'Air et le CNVV, après évaluation chez Jet Fighters (Lens). Les casques seront évalués par les stagiaires de l'armée de l'Air à Salon-de-Provence.
Pour accroître l'utilisation des simulateurs, la question revient régulièrement de mettre en place un corps d'instructeurs simulateur en soutien de nos FI qui n'ont pas le temps de faire, en plus de leur activité, des séances de simu. Une proposition est faite de les former au minimum au module 1 du stage FI. Une expérimentation sera lancée cet hiver.
- Discussion sur simulateur mono ou biplace ? Bilan coût/intérêt. Les coûts orienteraient plutôt vers le monoplace pour les nouveaux simulateurs.
- ELearning : le point après la réunion qui a lieu à Marseille début mai. Peu d'avancées concrètes pour l'instant. On attend de voir le premier module lors de la prochaine réunion de la commission en juillet sachant qu'il y a en gros 400 modules à créer.
- Nouveautés Gesasso après la dernière mise à jour.
 - Date d'expiration des titres.
 - Délais personnalisés des alertes.
 - Avec Wingu, si plusieurs tentatives de théorique, regroupement final des différentes dates et création du certificat théorique.
 - La case "pas besoin de théorique" prévue si licence CPL, ATPL, etc.

- Possibilité désormais de réaliser plusieurs séances le même jour avec plusieurs instructeurs. On peut repositionner les séances dans le bon ordre
- Le numéro PN (licence EASA) peut être rempli par un FI.
- Les vols solos sont incrémentés. Si la fiche de progression est remplie après la remontée des vols (lendemain par exemple), on retrouve le vol pour mise en concordance.

Manques : les contrôles de compétence actuellement ne prennent pas en compte les modes de lancement et n'incrémentent pas les expériences récentes, les vols solos ne sont pas gérés en automatique complètement, il reste toujours des flous dans la gestion des TMG.

Luc Guillot nous a fait un point sur les évolutions de Gesasso à venir. Il confirme l'arrivée de l'application pour les mobiles (en connecté ou en déconnecté) en octobre 2019. Pour rendre cette application plus conviviale et plus efficace Il souhaite que la commission rédige des commentaires associés aux items de la SPL (un maximum de 5 par item). Lucien se propose d'essayer de rédiger ces commentaires pour deux leçons. A présenter lors de la réunion de la commission des 2 et 3 juillet.

Bilan Gesasso : 3.400 comptes ouverts dans 125 clubs, 1.200 formations ouvertes. 40 qualifications délivrées (chiffre faible mais normal car période de transition et certaines formations ont débuté sur papier)

- Mise en place progressive sur www.ato.cnvv.net de fiches de remontage de planeurs par les clubs, suite au SIB EASA sur le sujet.
- Introduction des Sailplane Air Operations (SAO) au 9 juillet 2019. Communication déjà faite par mail, Actions vitales, Planeur Info.
- Nouveau formulaire DSAC imposant la modification du tableau "Que faut-il apposer ?" à paraître dans AV10. Ces formulaires ont encore été modifiés le 1er juin suite aux propositions de Michel Jacquemin.
- Retour du BEA sur le rétroviseur du WT9 suite à l'accident à Colmar en 2018, rapport en cours de rédaction.

LOGICIEL DE CENTRAGE ET DE PESEE

Ce logiciel a été élaboré par Christian Malavergne. Il a été présenté par Michel Jacquemin. Il fonctionne sur PC et Mac.

Les données du planeur sont à importer (pesée des ailes et masse non portante obtenue par soustraction de la masse totale). Double pesée pour les planeurs en 15/18 m.

La fiche de pesée est éditée avec les valeurs pour la plaquette dans le cockpit. Il est impératif d'importer les données depuis OSRT pour centrage à vide (x0) sinon cela ne sera pas pratique à utiliser.

Le domaine de centrage est obtenu avec graphique (plus de bras de levier et calculs).

On peut faire évaluer les paramètres pour voir l'évolution du centrage et de la masse.

C'est un outil utile à mettre à disposition des pilotes mais uniquement si prise en compte des données OSRT (à jour). 90% des planeurs sont inscrits.

Évolution : listing de tous les planeurs selon leur immatriculation et recherche par planeur.

L'objectif est de présenter ce produit lors des réunions hivernales s'il est finalisé.

EXAMEN THEORIQUE CONFORME A LA SPL

Le groupe de travail arrive au bout du processus. Nos questions ont été retravaillées et reformulées par une équipe mixte FFVP/DSAC. L'étape actuelle est le tri des questions fournies par la DSAC que l'équipe FFVP valide ou non.

On se pose la question suivante : comment allons-nous récupérer la base de données pour Wingu ? Ces questions doivent être discutées avec le pôle Exa de la DSAC.

PRESENTATION PROGRAMME DE FORMATION DE LA SPL

- Présentation du synoptique, avec évolution de certains points (rapprochement des modules 10 et 13, vol à voile élémentaire, solo des 50 km optionnels sera réalisé que si cela est faisable).
- Validation du travail de réécriture des compétences non techniques dans le nouveau Mémento du FI(S).
- Il faudra élaborer dans l'eLearning un parcours pédagogique pertinent de 10 unités d'étude. Cela sera proposé dès que le cursus de la SPL sera stabilisé.

RENCONTRE AVEC LUC GUILLOT CHEF DU PROJET ELEARNING

Luc nous a fait un point sur les évolutions de Gesasso à venir.

Concernant l'eLearning, la commission a manifesté une grande inquiétude concernant les délais de production des modules. Il est rappelé que l'échéance projetée est octobre 2020. Il reste 400 modules à élaborer. Luc nous a confirmé que la base achetée par la FFVP a aerogligli donne le droit d'utiliser 950 fiches aerogligli, soit une estimation de près de la moitié du cours déjà écrit et facilement exploitable après des adaptations.

COMMUNICATION

- Planeur Info : articles livrés le 12 mai avec Opérations au 9 juillet 2019 et Problèmes remontage des planeurs (SIB EASA). Sujets à définir pour le 12 août 2019.
- Validation d'Actions vitales ! n°10 et diffusion dans la foulée. La diffusion est différée compte tenu des nouveaux formulaires.
- Des dictateurs mis en place pour Gesasso par Luc Guillot.

REMERQUAGE

- Discussions sur le contenu de l'autocollant CEV prévu à la diffusion lors des réunions hivernales 2019/2020. Le document est finalisé comme suit :
Rajout des Contacts 1+2
Ordre des items revu.
Accord pour version finale. Un premier devis annonce 1 euro TTC l'unité environ pour un tirage de 200 exemplaires (à confirmer). Ils seront distribués lors des réunions hivernales.
- Mise à jour du Manuel du pilote remorqueur. Cette version 2.0 sera diffusée prochainement sur www.ato.cnvv.net. Le stock des versions "papier" est de 300 exemplaires. On créera une feuille séparée qui regroupera les modifications jusqu'à l'écoulement complet du stock existant.

PROPOSITION DE MODIFICATIONS DES STAGES DE REMISE A NIVEAU FI ET FE

Il apparaît que les stages mixtes FI et FE en 2 jours répondent à la réglementation mais ne permettent pas d'engager des discussions constructives faute de temps. Sauf cas exceptionnel, ils ne seront pas utilisés. Actuellement et pour quelque temps encore, le sujet réglementaire déborde souvent par rapport au temps alloué.

Jean-Philippe Varnier va faire une proposition de mise à jour de ces remises à niveau pour la prochaine réunion. Cette mise à jour devra être mise en place pour la campagne d'hiver 2019/2020. Lucien Rochet propose quelques sujets en rapport direct avec le DTO et l'équipe pédagogique : l'instructeur agit dans le cadre de la réglementation, d'un programme pédagogique déposé et des lois internes du club (statuts et règlement intérieur).

- 1) La structuration de l'équipe : la fonction de RP et délégataire, l'équipe, le partage des informations et des expériences,
- 2) Le stagiaire,
- 3) Le devoir d'exemplarité,
- 4) La conduite et les outils d'une réunion instructeurs,
- 5) La gestion des conflits,
- 6) La TEM au quotidien : les retours vers le correspondant sécurité. Les REX,
- 7) Le correspondant sécurité,
- 8) Le rapport réglementaire de sécurité,
- 9) La formation par les compétences : de quoi s'agit-il ?
- 10) Le nouveau mémento de l'instructeur, la méthode.

Du côté de la pédagogie, il a été évoqué, pour standardiser le message, de décortiquer une leçon de pilotage en cours et au simulateur et de la présenter à nos instructeurs en leur montrant la référence. Cette leçon serait la leçon de l'année.

ORGANISATION EFFICACE DE LA VALIDATION DES VOIX OFF POUR LES BRIEFINGS AVANT VOL

Demande de Philippe Lhotellier de coordonner les retours de la commission lors de l'élaboration des vidéos. Il faut répondre beaucoup plus rapidement à Philippe car il attend l'ensemble des modifications pour produire ses vidéos.

Fin de la réunion le 24 mai à 16h00

Prochaine réunion : 2-3 juillet 2019

Le Président de la
Commission
Formation et Sécurité

